

SPORT et DOPAGE

TRAMADOL : Liste rouge

Le tramadol de nouveau interdit par l'AMA à partir du 1er janvier 2024. Voici les explications après 10 ans de réflexion des instances officielles :

- Le tramadol fait partie du Programme de surveillance de l'AMA depuis plusieurs années. Les données du programme de surveillance ont indiqué un *usage* important dans certains sports tels que le cyclisme, le rugby et le football. L'abus de tramadol, avec ses risques dose-dépendants de dépendance physique, de dépendance à d'autres opiacés et de surdosages, dans la population générale, est préoccupant et a conduit à son statut de drogue contrôlée dans de nombreux pays. Des études de recherche financées par l'AMA¹ ont confirmé le potentiel du tramadol d'améliorer les performances physiques dans le sport. Par conséquent, comme proposé dans la version préliminaire de la *Liste des interdictions* pour 2023 qui a été distribuée aux partenaires en mai 2022, le Comité exécutif de l'AMA a approuvé, lors de sa réunion du 23 septembre 2022, l'interdiction du tramadol *en compétition*. Cependant, afin de communiquer largement et en détails le changement de règle et d'allouer suffisamment de temps pour informer et éduquer, le Comité exécutif de l'AMA a décidé d'ajouter l'interdiction du tramadol et de la mise en œuvre de la nouvelle règle au 1er janvier 2024. Un délai d'un an dans la mise en œuvre permettra aux *sportifs* et au personnel médical de mieux se préparer au changement de règle, aux laboratoires de mettre à jour leurs procédures, et aux autorités sportives de développer des outils pédagogiques.

Source : AMA